

Division des personnels  
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

<p align="center"><b>LETTRE D'ENGAGEMENT pour un poste NON FLECHE D'ENSEIGNANT en « CENTRE D'ENSEIGNEMENT CONTINU DE LA LANGUE REGIONALE »</b></p>
--

Je soussigné (e) :

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRENOM :** \_\_\_\_\_

- m'engage à effectuer les échanges de services correspondant à l'intervention des enseignants spécialistes.
- ai pris connaissance de la circulaire départementale régissant l'enseignement de la langue régionale dans les établissements du premier degré des Bouches du Rhône (circulaire du 16 avril 2012 en annexe).

Pour consulter la circulaire :

[www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/languereg/documents/circ-lang\\_reg\\_2012.pdf](http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/languereg/documents/circ-lang_reg_2012.pdf)

Fait à : \_\_\_\_\_ le,

*Signature :*

A transmettre par courriel à la direction des services départementaux (DPE2) à  
« [ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr) » pour le **7 avril 2017** délai de rigueur.